Gagner l'augmentation des salaires :>



UNE URGENCE SOCIALE!

N'ATTENDONS PAS LE DÉGEL,

AGISSONS
LE 26 JANVIER!

2015 : une année de plus de gel des salaires pour les salarié-e-s de la santé et de l'action sociale.

Depuis plusieurs années les agent-e-s du public et les salarié-e-s du privé n'ont pas vu leurs salaires augmenter, aussi bien dans la Fonction publique que dans le secteur privé non lucratif, ou le privé lucratif.

En 2016, nos dirigeants comptent de nouveau sur la « vocation » et l'abnégation professionnelle des salarié-e-s de la santé et de l'action sociale pour ne pas les rémunérer décemment.

Le gouvernement n'a qu'une proposition : l'austérité.

Cette politique a pour conséquences la récession et l'étranglement financier pour les salarié-e-s et le service public. En revanche, cette régression sociale permet au monde de la finance de se « gaver » avec des dividendes monstrueux! Pour clore l'année, le gouvernement et une majorité de parlementaires viennent de voter midécembre 3 lois qui compromettent gravement le financement des secteurs sanitaire, social et médico-social : loi santé, loi de financement de la Sécu, loi d'adaptation au vieillissement. Le but de ces lois est dicté par la politique d'austérité du pacte de stabilité et de croissance de l'économie libérale de la « zone euro ». Le plan triennal demande 3 milliards d'économies à l'hôpital et 22 000 suppressions de postes jusqu'en 2017!!!

La politique d'austérité passe aussi par la diminution drastique des dotations de l'État aux collectivités locales (11 milliards d'€ de ponction dans le cadre du pacte de responsabilité). Les Conseils départementaux demandent aussi aux agent-e-s et aux salarié-e-s des maisons de retraite, des foyers et résidences de l'action sociale, de se serrer toujours plus la ceinture.

Pourtant, l'État fait des cadeaux monstrueux au grand patronat.

Malgré des aides financières, des exonérations de cotisations sociales, le grand patronat ferme des usines, licencie à tour de bras... Dans la santé lucrative, les patrons, avec l'argent de la Sécurité sociale, préfèrent rémunérer davantage leurs actionnaires plutôt que leurs salarié-e-s...

Cette politique d'austérité avec une congélation des salaires est contraire à une politique de relance de l'économie : le financement des services publics est possible, il suffit de partager les richesses.

AGISSONS ENSEMBLE LE 26 JANVIER!

LA FÉDÉRATION SANTÉ ET ACTION SOCIALE appelle à une journée de mobilisation et de grève LE MARDI 26 JANVIER 2016

pour les Services publics et les salaires dans la santé et l'action sociale.

édération CGT Santé et Action Sociale / Janvier 2016 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Dans la Fonction publique, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires appellent à faire de la journée du 26 janvier 2016 un temps fort de mobilisation, par la grève et les manifestations pour :

- Une augmentation significative de la valeur du point d'indice, prenant en compte l'inflation subie depuis plusieurs années et en particulier depuis 2010.
- Des mesures générales permettant de compenser les pertes de pouvoir d'achat de ces 5 dernières années.
- Des mécanismes de carrière permettant l'évolution de tous les agent-e-s.
- Le développement de l'emploi public statutaire par des créations nettes, dans les très nombreux secteurs qui en ont besoin pour mieux remplir leur mission.
- Des moyens bugétaires à la hauteur des besoins de service public.
- La défense d'un service public de proximité garant de la cohésion sociale.

Tune forte mobilisation de tous permettra à la CGT d'exiger un changement de politique pour obtenir une revalorisation du point d'indice lors du rendez-vous salarial prévu en février 2016 dans la Fonction publique.

Dans le secteur de la santé privée lucrative, la CGT appelle les salarié-e-s à une grande mobilisation le 26 janvier afin d'exiger du patronat du secteur, la FHP (Fédération de l'Hospitalisation Privée), une négociation immédiate pour :

- Une augmentation du point avec rattrapage.
- Une convention collective de haut niveau qui assure des garanties collectives décentes dans tous les établissements.

Dans le secteur de la santé et de l'action sociale non lucrative, les salarié-e-s doivent envoyer un signal très fort par leur mobilisation le 26 ianvier pour :

- Une augmentation immédiate des salaires avec un rattrapage.
- Des moyens pour assurer les missions de Service public, aussi bien dans le sanitaire que le social et le médico-social.

Tune forte mobilisation permettra à la CGT et aux autres syndicats de porter un mandat très exigeant lors de la conférence salariale nationale du 4 février 2016.

Ce rendez-vous annuel réunit les organisations syndicales de salarié-e-s représentatives, les Unions et Fédérations d'employeurs, ainsi que des représentants des ministres compétents pour le secteur, des caisses de Sécurité Sociale, de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et de l'assemblée des départements de France.

La Fédération santé action sociale appelle aussi les retraité-e-s à manifester le 26 janvier pour :

- Un rattrapage de leur pouvoir d'achat. Après 2 ans et demi de gel, le gouvernement a revalorisé les pensions de seulement 0.1%!
 - Une revalorisation des retraites en fonction de l'évolution moyenne des salaires.
 - **La mobilisation des retraité-e-s permettra de peser pour obtenir le rattrapage des augmentations des pensions et d'obtenir des revalorisations décentes pour toutes et tous les retraité-e-s en 2016!

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur



ASSEZ



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact \square me syndiquer \square

 NOM :
 Prénom :

 Adresse :
 Ville :

eléphone : Courriel :

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - revendic@sante.cgt.fr - Tél. : 01 55 82 87 52